

Au nom des responsables du CAS PF, je tiens à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre CAS PF et je vous transmets quelques informations par rapport à la situation dans laquelle nous nous trouvons.

Comme nos collègues de la HE-Arc l'avaient annoncé au printemps dernier (mais peut-être ne faites-vous pas partie des personnes ayant reçu cette information), les conditions particulières que nous avons vécues durant la première vague de la pandémie (au printemps 2020) nous ont décidé à reporter la session 2020 à l'année 2021.

Ce report a eu, naturellement, des conséquences en cascade directes sur certain-e-s candidat-e-s, particulièrement sur les personnes qui « en temps normal » auraient été admises sans autre en 2021. Etant donné que pratiquement toutes les personnes inscrites en 2020 ont confirmé leur volonté de démarrer la formation reportée, qui débutera le 17 mars 2021 prochain, **la session 2021-2022 est d'ores-et-déjà COMPLETE.**

Les personnes initialement prévues en 2021 ont donc dû être reportées dans la liste des admissions pour la session 2022. C'est la raison pour laquelle la session 2022-2023 est également déjà bien constituée. Mais, il reste encore des places ! Ces prochaines semaines, nous allons procéder à la vérification de plusieurs dossiers qui nous sont parvenus durant l'année 2020. Une fois cette vérification faite, il nous sera possible de vous dire si votre inscription pourra être retenue pour 2022 ou alors si elle devra être reportée à 2023.

Nous avons bon espoir de répondre aux besoins de nos partenaires terrains, conscients des enjeux sous-jacents, et nous ferons tout notre possible pour donner, dans les meilleurs délais, satisfaction au plus grand nombre.

Afin de pouvoir répondre à vos attentes futures dans les meilleures conditions, **nous mettons en suspens les inscriptions pour quelques semaines et ce, jusqu'au printemps 2021.** Il vous sera ensuite possible de vous inscrire sur notre site (<https://www.hets-fr.ch/fr/formation-continue/accueil>), dans lequel vous trouverez un lien vers le formulaire d'inscription ad hoc.

Dans l'intervalle, nous mettons à votre disposition quelques liens pour accéder à une *Foire aux Questions* ainsi qu'à quelques documents relatifs à notre CAS. Parmi ceux-ci, vous trouverez le *programme de la session 2021-2022*. Sous réserve de modifications, ce dernier vous donne une idée des contenus et de l'organisation de la formation.

En sachant pouvoir compter sur votre compréhension et en nous réjouissant de vous retrouver prochainement dans nos formations, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Au nom des responsables du CAS PF Région Arc-Fri : Nicoletta Mena, coordinatrice régionale.
26.01.2021